



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
Section Alpes/Vaucluse
Tél : 06 23 52 24 13
snpespaca@gmail.com



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LETTRE OUVERTE AU DT ALPES VAUCLUSE

Une journée territoriale à l'épreuve du réel...

Nous avons publié le 15 juin dernier un tract d'information syndicale rappelant le cadre qui régit ce type de journée institutionnelle. Aussitôt, et en réponse à nos arguments, vous avez fait envoyer dans tous les services une convocation à l'ensemble des personnels du territoire que vous considérez équivalente à un ordre de mission global. Faut-il vous rappeler, M le directeur territorial, qu'un ordre de mission ne peut être que nominatif ? Mais vous le savez sans doute déjà. Est-ce par crainte de voir cette journée territoriale désertée que vous avez opté pour un réflexe autoritariste ou par souci de rassurer les professionnels ?

Soyons clairs, notre objectif a toujours été de permettre la mise en place d'espaces de débats professionnels au sein de ce territoire. La PJJ se meurt du manque de pensée, de mise en lien et de débats professionnels. C'est l'isolement des services qui renforce les risques psycho-sociaux et la souffrance au travail. Nous militons pour que la Dt agisse en faveur de cette mise en commun, de cette réflexion collective garante d'une pratique professionnelle renouvelée et assise sur des valeurs éducatives. Et nous nous réjouissons quand la DT nous propose une journée de ce type, si si.

Mais comme dans toute liberté de pensée, ce qui prime c'est l'envie. On ne peut venir à une journée de réflexion contraints, forcés, voire menacés. Percevez vous cette contradiction monsieur le directeur territorial ? Victor Hugo avait dit que la forme faisait souvent remonter le fond. Quand on a l'injonction de venir participer à des échanges professionnels, tout professionnel de l'éducatif ressent le même sentiment de violence à son encontre. Si la parole est libre, elle ne peut être imposée.

Cette volonté de réunir les personnels dans une grand-messe est une idée qui a fait florès dans les cours de management. Si l'objectif recherché était de permettre un débat libre et non faussé, on ne pourrait qu'applaudir, mais finalement on se rend compte d'année en année que ce n'est qu'un exercice de communication qui provoque en plus une totale désillusion et un certain fatalisme chez les personnels. Ce management obsolète et puéril issu des théories libérales en vogue ces dernières années dans les administrations publiques est à côté de la plaque. Il faut le mettre à la décharge des concepts destructeurs dont l'efficacité se mesure à l'aune du mal-être qui se diffuse dans l'ensemble des services de l'État.

Les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse que nous sommes exercent tout au long de l'année des mesures judiciaires en autonomie, voire parfois dans un certain isolement. Les responsabilités qui nous incombent au quotidien accentuent d'autant plus le décalage avec l'injonction à se rassembler et à jouer ensemble pour une pseudo cohésion territoriale. Il est temps de prendre tout cela en considération.

Peut-on vraiment se réjouir de l'ordre du jour proposé ? A l'évidence non.

Vous avez demandé aux services de travailler sur des projets d'ateliers pour mettre en exergue une « *positive attitude* ». Mais là encore, comment peut-on à ce point là nier la réalité ? Proposer des ateliers de réflexion sur des thématiques est une bonne idée, encore faut-il permettre un véritable travail de réflexion et parler aussi de ce qui ne va pas.

Comment peut-on organiser une journée territoriale sans parler de la situation catastrophique de l'unique foyer éducatif du territoire ? Sans parler des difficultés récurrentes du centre fermé ? Du mal-être des collègues qui travaillent dans ces services ? Des conséquences graves et concrètes pour les jeunes pris en charge et pour leur avenir ? De la dégradation des relations avec la hiérarchie, territoriale ou locale ((injonctions autoritaires et paradoxales, absences de considération) ? De l'absence de véritable réflexion de fond sur cette problématique du placement des adolescents sous main de justice ?

Peut-on se retrouver sur une telle journée, sans parler de la perte de sens de plus en plus patente pour les professionnels du milieu ouvert ? De la pression exercée sur les professionnels et de l'absence de dialogue avec les magistrats ? De la situation des jeunes majeurs ou des mineurs étrangers isolés qui se retrouvent à la rue ou incarcérés ? Du durcissement des lois et des peines pour les mineurs ? De l'augmentation catastrophique de l'incarcération des mineurs sur le plan national ?

Nos inquiétudes s'appuient aujourd'hui sur des risques psychosociaux nettement observés :

- ➤ Professionnels discrédités et non reconnaissance de l'investissement quotidien.
- ➤ Perte d'identité professionnelle,
- ➤ Tensions liées à la gestion comptable de l'attribution des mesures,
- ➤ Justifications permanentes demandées par la hiérarchie,
- ➤ Fatigue et épuisement psychique et physique,
- ➤ Taches de fonctionnement et administratives multipliées.

Nous n'accepterons pas de participer à une journée qui masque les dysfonctionnements qui nous empêchent d'exercer correctement notre mission de service public. A quoi ont servi les journées territoriales précédentes ? Si les vrais problèmes ne sont pas abordés, il s'agit d'une simple opération de communication qui ne fait qu'accroître le décalage avec nos préoccupations de terrain et les difficultés croissantes vécues au quotidien par les personnels dont personne ne semble se soucier. Hormis quand ils s'agit de s'en servir comme pourvoyeurs d'indicateurs ou de statistiques. Par charité nous n'évoquerons qu'en passant la question du coût. Les crédits affectés à cette journée territoriale pourraient être plus utilement employés en cette période de restriction budgétaire, à la mise en place de formations ou à l'achat de matériel utile à nos métiers.

Concernant l'après-midi et les activités dites ludiques auxquelles les personnels ont été chaleureusement invités à s'inscrire. Un rappel du cadre légal s'impose. *« Parmi les loisirs « imposés » d'un séminaire, certains sont particulièrement dédiés au team building, et donc considérés comme du travail. Cela peut-être le cas des jeux de rôles ou autres activités en équipe. Seule règle intangible : personne n'est tenu de participer à une activité qui le met en danger ».*

Pour nous, être forcé à participer à une chasse au trésor ou jouer à des jeux de bois est une source de risque psycho social.

Au foyer des provençales, récemment l'équipe avait été invitée à participer à des après- midi de pétanque avec l'Ueaj, pour la modique somme de 1000 euros pour l'intervenant bouliste. Objectif recherché ? Cohésion d'équipe. Un mois après la situation s'est encore dégradée : les professionnels du foyer déclenchent un préavis de grève pour dénoncer les conditions de travail, une partie de l'équipe est en arrêt maladie et aujourd'hui la DT acte enfin un arrêt temporaire des admissions et une réorientation provisoire des adolescents jusqu'en septembre prochain.

La section syndicale du SNPES PJJ FSU n'appelle pas à un boycott pur et dur de la matinée. Nous l'investirons pour dire ce qui ne va pas et provoquer les débats qui nous paraissent incontournables.

En revanche, l'après midi nous appelons à un boycott.